

# LA SIDRA

## DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT  
PIN'HAS  
SAMEDI 12 JUILLET 2014  
14 TAMOUZ 5774  
AVOT 6

47<sup>e</sup> année

41

## EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

### La liberté à notre porte

"Le corps suit la tête", énonce le Talmud. Cette phrase va plus loin que le truisme qu'elle paraît incarner. En son sens plus profond, elle indique comme les événements liés à un Sage et, a fortiori, à celui qui, dans sa génération, a guidé le peuple juif, concernent chacun. La Tradition n'enseigne-t-elle pas que les lettres qui, en hébreu, forment le terme "Rabbi" sont les initiales des mots constituant la phrase "Roch Bnei Israël", "tête, ou chef, du peuple juif"?

Ainsi, lorsque revient la date du 12 Tamouz, nous nous souvenons : ce jour-là, le précédent Rabbi de Loubavitch, Rabbi Yossef Its'hak Schneersohn, fut libéré par le pouvoir stalinien qui l'avait sévèrement condamné pour son action incessante pour la vie du judaïsme. Ce n'est pas seulement une victoire historique sur une forme d'oppression que l'histoire a fini par reléguer au rayon "cauchemars en tous genres", que nous célébrons ici. Ce n'est même pas uniquement le salut miraculeux et personnel du précédent Rabbi que nous fêtons. Certes, tout cela est présent dans nos mémoires et mérite solennité. Cependant, l'événement en question va encore plus loin que de telles catégories.

De même que, de la fenêtre du train qui, suite à sa condamnation, allait l'emmener en exil dans une région reculée de l'URSS d'alors, le Rabbi précédent rappelait que "seul notre corps se trouve en exil", que "notre âme est toujours libre", ainsi, après sa libération, il faisait savoir: "ce n'est pas seulement moi qui ai été libéré... mais tous ceux qui chérissent la Torah" jusqu'à "tous ceux pour qui le nom d'Israël n'est qu'un surnom". C'est en effet-là la vraie grandeur et toute la portée du 12 Tamouz. En ce sens, cette libération est aussi la nôtre et nous confère la force de toutes les libertés.

Car, aujourd'hui, si l'oppression physique a généralement disparu, l'exil, lui, existe toujours. Spirituellement, nous en sentons toujours le poids écrasant et l'obscurité du monde paraît même parfois s'épaissir. En ce jour de libération, il appartient à chacun de trouver la voie de l'accomplissement ultime, de la liberté essentielle, celle que Machia'h nous apportera. Cela n'est pas que du domaine du rêve, de l'espoir ou du souhait convenu. C'est, très simplement, l'objet de notre attente, porteur d'une assurance d'éternité. La liberté est à notre porte; sachons la laisser entrer.

## VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté  
d'un discours  
du Rabbi  
de Loubavitch

### Pin'has

#### La prêtrise, une récompense ?

La Paracha de cette semaine, Pin'has, commence avec la déclaration de D.ieu : «Pin'has, le fils d'Eléazar... a détourné Ma colère... par son zèle pour Moi... Voici, Je le gratifie de Mon alliance de paix, une alliance éternelle de prêtrise».

Avec l'expression «une alliance éternelle de prêtrise», D.ieu signifiait que les descendants de Pin'has seraient également prêtres, Cohanim.

D.ieu avait déjà investi Aharon et ses fils, Eléazar et Itamar, de cette distinction héréditaire. Néanmoins, seuls les enfants nés à Eléazar et Itamar, après cette nomination, avaient acquis ce statut. Pin'has, lui, était né avant l'érection du Sanctuaire et n'avait donc pas été nommé Cohen avec Aharon et ses fils. C'est ainsi qu'avant qu'il ne tue Zimri, il n'était pas considéré comme un Cohen.

Dès lors, se soulève une question. Le service divin garantit une récompense ; plus grand est le service divin, plus importante est la récompense. Mais la prêtrise n'est pas une récompense. Elle appartient à la nature profonde d'Aharon et de ses descendants. Par l'onction d'Aharon comme Cohen, D.ieu le différenciait du reste du Peuple Juif, comme le dit le verset : «Et D.ieu distingua Aharon, pour les sanctifier, lui et ses descendants, comme éternellement plus sacrés».

Si un homme ne descend pas d'Aharon, il n'est pas Cohen. Aucun service divin ne peut lui octroyer ce statut, ainsi que l'affirme Rachi: «Le Saint béni Soit-Il a établi des distinctions dans Son monde. Tout comme l'on ne peut transformer le matin en soir, ainsi (la prêtrise) ne peut-elle être annulée. Aussi est-il écrit : «Et D.ieu distingua entre la lumière et l'obscurité...» et également : «Et Il distingua Aharon...».

Tout comme les différences entre le jour et la nuit font partie inté-

Jeûne du 17 Tamouz : **Mardi 15 juillet** Début : 3h 37 Fin : 22h 40

#### Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat PIN'HAS

PARIS — ILE DE FRANCE  
Entrée : 21h 34 • Sortie 22h 55

#### Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.30	Marseille	21.01	Nice	20.54
Grenoble	21.06	Montpellier	21.08	Rouen	21.42
Lille	21.40	Nancy	21.18	Strasbourg	21.12
Lyon	21.12	Nantes	21.43	Toulouse	21.17

à partir du dimanche 6 juillet 2014

Heure limite du Chema : 09h 54 Pose des Téléphones : 4h 26  
Fin Kidouch Levana : toute la nuit du vendredi 11 au samedi 12 juillet (14 Tamouz)



Articles et contenu réalisés par le

**BETH LOUBAVITCH**

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique -  
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

grante de la configuration naturelle du monde, ainsi la prêtrise est-elle un élément inhérent à la nature.

C'est donc la raison pour laquelle se pose la question légitime : «Puisque Pin'has n'était pas Cohen, comment put-il gagner ce statut, grâce à son zèle ?».

## Un service sans limite appelle une réponse sans limite

Pour répondre à cette question, il nous faut comprendre la qualité pour laquelle la Torah loue Pin'has : le zèle. Pourquoi ce terme est-il utilisé ? Tout d'abord, Pin'has risqua sa vie. Bien que Zimri fût défendu par toute sa tribu et qu'ils eussent pu facilement le tuer, Pin'has n'hésita pas à mettre sa vie en danger. Ce qui le concernait n'était pas le danger physique qu'il courait lui-même mais le danger spirituel qui menaçait le Peuple Juif. Et pour l'éradiquer, il était prêt à tout.

Mais il y avait également une dimension plus profonde à l'engagement de Pin'has. Nos Sages relatent que lorsqu'un Juif cohabite avec une femme non-juive, «celui qui est zélé a (le droit de) le frapper». Toutefois, «bien que ce soit la loi, une règle n'en est pas issue». Cela signifie que si la personne venait à poser, à un tribunal rabbinique, la question de savoir si elle peut tuer quelqu'un qui agit de la sorte, la cour ne le lui permettrait pas.

C'est ainsi que non seulement Pin'has risqua sa vie mais il le fit quand bien même il n'y était tenu par aucune obligation. S'il avait laissé les choses se faire, personne ne l'aurait critiqué. Bien au contraire, il dut prendre l'initiative tout seul et souleva les critiques pour son acte. Nos Sages disent qu'il agit contre les désirs des Sages et que si D.ieu ne l'avait pas loué, ils l'auraient rejeté et mis en quarantaine (Sanhédrin 82a).

Quelle fut la motivation de Pin'has ? Il voulait «détourner la colère (de D.ieu) contre les Enfants d'Israël». Il comprit ce qui devait être fait pour atteindre ce but et était prêt à prendre tous les risques encourus.

Voilà ce qu'est le zèle : mettre de côté son bien-être personnel, qu'il soit spirituel ou physique, et s'engager inconditionnellement pour accomplir la volonté divine. Quand un homme prend un si sincère engagement, l'étincelle divine qu'il possède, comme chacun de nous, peut s'exprimer.

Par le même biais, cette approche suscite une réponse illimitée de D.ieu. Car lorsqu'un homme dépasse ses limites naturelles dans son service divin, D.ieu lui accorde une récompense qui ne se confine pas aux limites naturelles. C'est ainsi que Pin'has put recevoir le statut de Cohen.

## Tempérer le zèle avec de l'amour

Nos Sages identifient Pin'has avec le prophète Eliahou. Le service divin d'Eliahou se caractérisait également par le zèle, ainsi

que le rapporte le texte : «J'ai été très zélé par amour de D.ieu, le Seigneur des Hôtes». Cependant, par cette déclaration, Eliahou insistait sur la différence entre sa propre conduite et celle du Peuple Juif en général qu'il critiquait pour avoir «abandonné l'alliance (de D.ieu)».

D.ieu refusa d'accepter ces paroles de critique. Il désigna Eliahou comme «l'ange de l'alliance» et le chargea d'assister aux concisions du Peuple Juif, pour tous les temps à venir, afin qu'il puisse témoigner de leur fidèle adhésion à l'alliance de D.ieu. D.ieu enseigna à Eliahou que son zèle devait être tempéré par l'ahavat Israël, l'amour pour chaque membre de notre peuple et qu'il devait rechercher ses qualités. Ces caractéristiques sont devenues partie intégrante de la mission personnelle d'Eliahou au point que, lorsque le prophète Mala'hi décrit son retour pour annoncer la venue de Machia'h, il statue qu'Eliahou «retournera les cœurs des pères vers leurs enfants et les cœurs des enfants vers leur père». Et quand le Rambam décrit la mission d'Eliahou, il déclare qu'«il ne viendra que pour établir la paix». Pour mettre l'accent sur cette dimension, dès l'origine, D.ieu dit à Pin'has, qu'en récompense à son zèle, lui était attribuée une alliance de paix».

## Prendre l'initiative

Ces deux notions de «zèle» et de «paix» revêtent une actualité fondamentale aujourd'hui. Nombreux sont ceux, dans notre peuple, qui vivent étrangers à leurs racines juives, et pourtant, l'avenir de notre peuple repose sur un engagement empreint de zèle pour pérenniser notre héritage. Car c'est la conviction intérieure profonde, jaillissant de l'étincelle de D.ieu que nous possédons tous, qui peut influencer les autres. Les arguments intellectuels ne peuvent pénétrer dans le cœur. Un cœur s'ouvre à un cœur. C'est ce zèle tempéré d'amour et de préoccupation pour l'autre qui permet de révéler l'étincelle juive chez notre ami.

Le zèle de Pin'has s'ouvre également sur une autre dimension. Pin'has n'était pas le dirigeant du Peuple Juif. Moché, Eléazar et les Anciens occupaient des positions qui leur attribuaient une autorité bien supérieure. Et pourtant, quand le besoin s'en fit sentir, Pin'has n'attendit pas et prit tout seul l'initiative.

La même chose s'applique à tout un chacun qui a, aujourd'hui, une contribution unique à apporter. Avec la confiance en la vérité de nos convictions, nous devons tous prendre l'initiative de disséminer le bien et la paix.

Ces efforts vont hâter la venue d'un temps où Eliahou, identifié à Pin'has, reviendra. Alors, «la voix du héraut annoncera de bonnes nouvelles», la venue de Machia'h et la Rédemption de notre peuple et de toute l'humanité.

## Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

### Dimanche 6 juillet - 8 Tamouz

**Mitsva négative n° 114:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

### Lundi 7 juillet - 9 Tamouz

**Mitsva négative n° 114:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

**Mitsva positive n° 55:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir en sacrifice un agneau pascal le 14 Nissan.

**Mitsva négative n° 115:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de sacrifier l'agneau pascal en présence du pain levé.

**Mitsva négative n° 116:** Il nous est interdit de laisser la graisse non encore offerte du sacrifice pascal jusqu'à ce qu'elle devienne inapte au sacrifice et soit considérée comme un vulgaire reste.

### Mardi 8 juillet - 10 Tamouz

**Mitsva positive n° 57:** Ce commandement a été ordonné à l'intention de celui qui a été empêché d'offrir la première offrande pascale, afin qu'il sacrifie la deuxième offrande pascale.

**Mitsva positive n° 56:** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de consommer l'agneau dans la nuit du 15 Nissan, dans des conditions précises: il doit être grillé, consommé dans une même maison, il doit être mangé accompagné de pain azyme et d'herbes amères.

**Mitsva positive n° 58:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de manger la chair du deuxième sacrifice pascal la nuit du 15 Iyar accompagnée d'azymes et d'herbes amères.

### Mercredi 9 juillet - 11 Tamouz

**Mitsva négative n° 125:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer le sacrifice pascal à demi-cuit ou bouilli dans l'eau, mais seulement rôti au feu.

**Mitsva négative n° 123:** Il nous est interdit de transporter aucun morceau du sacrifice pascal de l'endroit où l'on s'est rassemblé pour le consommer.

**Mitsva négative n° 128 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de convier un apostat juif à consommer le sacrifice pascal.

**Mitsva négative n° 126:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de convier un habitant étranger à consommer le sacrifice pascal.

**Mitsva négative n° 127:** Il est interdit à un incirconcis de consommer l'agneau pascal.

**Mitsva négative n° 121:** Il nous est interdit de rompre un os du sacrifice pascal.

**Mitsva négative n° 122:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de rompre un os du deuxième sacrifice pascal.

### Judi 10 juillet - 12 Tamouz

**Mitsva négative n° 117:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de ne laisser aucune viande quelconque de l'agneau pascal jusqu'au matin, c'est-à-dire jusqu'au matin du 15 Nissan.

**Mitsva négative n° 119:** Il nous est interdit de garder la viande du deuxième sacrifice pascal jusqu'au matin.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr) et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440

# RECIT DE LA SEMAINE

De même qu'avant, le Rabbi parlait à chacun selon son propre « langage », de même aujourd'hui, ce n'est pas différent. Notre lien avec le Rabbi se perpétue, chacun à sa façon et je vais vous en donner deux illustrations.

Voici une anecdote qui m'est arrivé il y a très longtemps mais qui m'inspire encore aujourd'hui. J'avais seize ans et j'étudiais à la Yechiva Loubavitch de Morristown, New Jersey: le directeur en était mon grand-père, Rav Meir Greenberg, de mémoire bénie.

Mon grand-père était un vrai grand-père : si je ne me sentais pas bien et que je le lui racontais, il me prenait immédiatement chez lui pour que je me repose ou, éventuellement, pour aller consulter un docteur.

Un jour, je lui expliquai que j'avais un ongle incarné qui commençait à s'infecter. Dès qu'il entendit le mot « infecter », il me mit dans sa voiture et m'amena à Patterson pour un rendez-vous chez un pédicure dont il avait fait la connaissance quelques semaines auparavant.

Ce pédicure n'avait pas encore l'habitude « de prendre des gants » dans sa façon de parler – peut-être parce qu'il était jeune. Il se servit du mot « amputer » pour décrire l'opération qui consisterait à couper une partie de l'ongle. Durant les vingt minutes pendant lesquelles je restais dans son officine, je crois qu'il utilisa le mot « amputer » une trentaine de fois.

Ce mot me traumatisa tellement que je déclarai à mon grand-père que je m'opposais fermement à toute opération, quelle qu'elle soit, tant que nous n'aurions pas téléphoné au Rabbi pour recevoir sa bénédiction. J'étais absolument ferme dans ma décision et je refusais systématiquement toute « amputation » de mon ongle des pieds tant que je n'aurais pas reçu la bénédiction du Rabbi.

Ennuyé, mon grand-père comprit qu'il n'y avait rien à faire d'autre que d'accéder à ma demande. Il téléphona au bureau du Rabbi à New York, se mit à parler avec l'un des secrétaires et, d'un ton hésitant et penaud, demanda timidement si on pouvait faire passer une note dans le bureau du Rabbi pour lui demander sa bénédiction pour son petit-fils qui allait se faire enlever un ongle incarné. Il y eut un grand

silence à l'autre bout du fil : « Vous parlez sérieusement ? » finit par demander le secrétaire, surpris par l'apparente futilité de « l'opération ». Mon grand-père me jeta un coup d'œil anxieux et affirma au secrétaire qu'il parlait tout à fait sérieusement.

Après avoir raccroché le combiné, mon grand-père déclara que, puisque nous avions contacté le secrétariat du Rabbi, nous pouvions considérer que la bénédiction était accordée. Il ajouta que nous ne devions pas nous attendre à recevoir une réponse parce que le Rabbi était très occupé et recevait des lettres et demandes de bénédiction pour des sujets beaucoup plus importants (le Rabbi recevait des centaines de lettres chaque jour et sans doute autant de demandes de bénédiction et conseil par téléphone).

Vingt minutes plus tard, le téléphone sonna. C'était le secrétariat du Rabbi !

- Rav Greenberg ! Je dois vous avouer la vérité ! Quand vous m'avez téléphoné pour demander une bénédiction pour l'opération d'un ongle incarné de votre petit-fils, j'ai beaucoup réfléchi parce que je ne voulais pas déranger le Rabbi avec ce qui me semblait si futile. Cependant, j'ai écrit ce que vous m'avez demandé et j'ai placé la note tout en dessous d'une pile d'enveloppes que j'apportais au Rabbi. Quand j'ai posé la pile sur le bureau du Rabbi, il a poussé de côté une par une les enveloppes jusqu'à ce qu'il arrive à la note concernant votre demande. Le Rabbi la lut puis me dit : « Appelez-le immédiatement et dites-lui que tout se passera bien ! ».

C'est effectivement ce qui se passa. Le Rabbi avait de nombreuses tâches à accomplir ce jour-là, j'en suis sûr. L'ongle incarné d'un adolescent de 16 ans n'était pas le sujet le plus urgent. Mais le Rabbi prit quelques minutes de son emploi du temps surchargé pour s'assurer que je me sentais bien !

\*\*\*

Une autre anecdote : notre fils cadet souffre d'une maladie juive, génétique chronique. Sa première année de vie fut des plus difficiles. Un vendredi soir, il fut si malade que nous avons dû

## L'ongle et le dollar

l'emmener en ambulance à l'hôpital : toute la nuit, l'équipe d'urgence s'occupa de l'opérer et les pronostics étaient peu encourageants : d'ailleurs quelques jours plus tard, il n'avait pas encore regagné sa pleine conscience.

Mon épouse et moi-même nous nous relayions à son chevet : je restai la nuit et elle restait le jour. Un certain matin, quand ma femme arriva pour prendre la relève, j'étais au bord de la crise de nerfs : le médecin venait de nous donner des nouvelles angoissantes. Que personne ne connaisse pareille situation !

Alors que je descendais l'escalier pour récupérer ma voiture et me rendre à la maison, je me mis à tenir une conversation privée avec le Rabbi : « Rabbi ! J'ai besoin d'un signe que vous êtes avec moi, un signe clair qui n'exige pas l'aide d'un grand Sage pour le comprendre ! Je n'en peux plus ! J'ai besoin de savoir que vous êtes avec nous ! ».

J'étais plongé dans mes pensées, oublieux de tout ce qui m'entourait. Je donnai distraitement au concierge un billet de dix dollars pour qu'il me cherche ma voiture tandis que je gardais les yeux fermés, en continuant ma « communication privée » avec le Rabbi. Le concierge se rappela à mon attention et me rendit la monnaie avec des petites coupures. Je sortis de ma rêverie et remarquai que sur l'un des billets, il y avait des mots écrits en hébreu. Et voici la traduction approximative de ce que je lus : « Reçu de la sainte main du Rabbi de Loubavitch le 3 Elloul 5746 (1986) ! »

Recevoir un billet d'un dollar du Rabbi lui-même était déjà un signe clair et évident pour moi. Mais, de plus, le 3 Elloul marque le *Yortseit* (l'anniversaire du décès) de mon grand-père d'après lequel mon fils a été nommé.

Je me mis à pleurer. Je téléphonai à ma femme qui était restée dans la chambre avec notre fils et j'affirmai : « Je sais que tout se passera bien ! ».

Quarante-cinq minutes plus tard, mon fils se réveilla.

Rav Mendel Samuels – Connecticut  
L'Chaim N° 1327  
Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES DE MACHIA'H

### Le prophète Elie

Le prophète Malachie annonce (3: 22) : « Je vous enverrai le prophète Elie avant que vienne le grand et terrible jour de D.ieu ». En d'autres termes, c'est Elie qui sera chargé de faire savoir que Machia'h arrive. Quel est donc le rapport particulier entre lui et cet événement ?

Il nous est rapporté que le prophète Elie raffina son corps à tel point que, lorsqu'il quitta ce monde, son corps s'éleva également dans le ciel dans une colonne de feu. Un tel état de spiritualisation parfaite est précisément caractéristique de la Délivrance car, en ce nouveau temps, l'aspect physique de l'homme aura atteint ce même degré de parachèvement. Aussi « toute chair verra que la bouche de D.ieu a parlé » (Isaïe 40 : 5). C'est cela qu'incarne, d'ores et déjà, le prophète Elie.

(d'après *Likoutei Si'hot*, vol. II, p. 160) H.N.

## MISSADA

spécialités chinoises

Sous le contrôle du Beth Din de Paris

45, rue Laugier - 75017 Paris

Tél : 01 46 22 11 77

MISSADA  
Chinese and Japanese Food



Yessod  
Assurances

Spécialiste MUTUELLE  
Santé & Prévoyance

Travailleurs non salariés, Indépendants  
Professions libérales, Entreprises

ACTIFS & SENIORS

Emmanuel ou Vadim au :

01 80 88 40 05

www.yessod.fr



# LE COIN DE LA HALA'HA

## Qu'est-ce que le 17 Tamouz ?

Cette année, le jeûne du 17 Tamouz est le mardi 15 juillet 2014. On ne mange ni ne boit depuis le matin (à 3h 37, heure de Paris) jusqu'à la tombée de la nuit (22h 40 à Paris).

C'est en ce jour que Moché Rabbénou (Moïse notre Maître) brisa les premières Tables de la Loi à la suite du péché du veau d'or. Bien plus tard, le sacrifice quotidien fut interrompu lors du siège de Jérusalem. Une première brèche apparut ce jour-là dans les murailles de la ville sainte. Enfin, Apostomos installa une idole dans le Temple et brûla un rouleau de la Torah, toujours un 17 Tamouz.

Durant les trois semaines suivantes, jusqu'au 9 Av (mardi 5 août 2014), on augmente les dons à la Tsedaka. On évite d'acheter de nouveaux vêtements et on ne prononce pas la bénédiction «Chéhé'héyanou» (par exemple pour un fruit nouveau). On ne se coupe pas les cheveux et on ne célèbre pas de mariage. On évite de passer en jugement.

Suite à l'appel du Rabbi, à partir du 17 Tamouz, nous intensifions l'étude des lois de la construction du Temple (dans le livre d'Ezékiel, le traité Talmudique Midot et le Rambam – Maïmonide).

Durant les neuf jours qui précèdent le 9 Av (à partir du lundi soir 4 août 2014), on ne mange pas de viande et on ne boit pas de vin. Par contre, on assistera à un Siyoum (ou on l'écouterà à la radio), ce qui est une joie permise durant cette période.

F.L.

# Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

**Mitsva négative n° 118:** Il nous interdit de garder la viande de la Haguiga offerte le 14 Nissan jusqu'au troisième jour.

**Mitsva positive n° 53:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous présenter devant l'Eternel durant les fêtes.

**Mitsva positive n° 52:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de monter vers le Temple trois fois par année, selon le verset "Trois fois l'an, tu célébreras des fêtes en Mon honneur".

### Vendredi 11 juillet - 13 Tamouz

**Mitsva positive n° 54:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous réjouir lors des fêtes.

**Mitsva négative n° 156:** Il nous est interdit de monter en pèlerinage sans apporter avec nous un sacrifice destiné à être offert au Temple.

**Mitsva négative n° 229 :** Il nous est interdit d'abandonner les Lévites en retenant, en tout ou partie, la part qui leur est due et la joie qui doit leur être procurée à l'occasion des fêtes de pèlerinage.

**Mitsva positive n° 16:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de rassembler tout le peuple le deuxième jour de la fête de Souccot à la fin de chaque septième année.

**Mitsva positive n° 79:** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de sanctifier les premiers-nés, c'est-à-dire de les séparer des autres bêtes et de les différencier en vue de ce que nous sommes tenus d'en faire.

### Samedi 12 juillet - 14 Tamouz

**Mitsva négative n° 144:** Il nous est interdit de consommer la chair du premier-né d'un animal, lorsqu'il est sans défaut, en dehors de Jérusalem.

**Mitsva négative n° 108:** C'est l'interdiction qui nous été faite de racheter le premier-né du bétail pur.

**AGENCE FRANÇAISE DES ENERGIES NOUVELLES**

**REGIES & COMMERCIAUX**

**SUR TOUTE LA FRANCE** PARIS, LYON, NICE, STRASBOURG, TOULOUSE, BORDEAUX...

Spécialisé dans la **BOX** **legrand**

Tous types de compteurs

**Compteurs Bleus Financés**

Partenaires financiers professionnels :

AXfinance / Icam / FRANCE lease / CORHOFF / CREDIcom

Contact : 01.45.17.00.32 ou [contact@groupe-afden.fr](mailto:contact@groupe-afden.fr) demander Edouard

**Carrosserie Peinture Mécanique**

- ✓ Rachat de véhicules dans l'état
- ✓ Vente de voitures d'occasion
- ✓ Lavage intérieur à la vapeur

14 véhicules de courtisio

Franchise offerte (voir conditions au garage)

- Demander Shmouel -  
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny  
Tél : 01 57 42 57 42  
[directauto@orange.fr](mailto:directauto@orange.fr)  
[www.garage-direct-auto.com](http://www.garage-direct-auto.com)

**ESHEL GLATT**

**BOUCHERIE · CHARCUTERIE**

Glatt Cacher Laméhadrine

55 rue Petit  
75019 Paris  
01 42 45 36 47

**KESHERFORMATION**  
LE LIEN POUR VOTRE AVENIR

**QUE VAIS-JE FAIRE L'ANNÉE PROCHAINE ?**

Vous recherchez pour la rentrée une formation diplômante et qualifiante dans un cadre religieux

Cap Petite Enfance, Auxiliaire de Puéricultrice, EJE...

OBTENEZ UNE QUALIFICATION Secréariat, assistante comptable formation bureautique

Contactez-nous pour un entretien  
01.77.37.38.00  
[www.kesher-formation.fr](http://www.kesher-formation.fr)  
[info@kesher-formation.com](mailto:info@kesher-formation.com)

**NICETRIP**  
FLASH TRAVEL PACKAGE SUPPLIER

vous propose des **HÔTELS SUR TOUT ISRAËL à des prix exceptionnels**

Pessah, Chavouot, Souccot, été 2014

**Vois El Al**  
(moins chers que sur le site officiel)

**Hôtels dans le reste du monde**  
(moins chers que sur le site Expedia)

Facilité de paiement pour les hôtels secs ou les packages comprenant des hôtels

Devis gratuit sur [devis@nicetrip.fr](mailto:devis@nicetrip.fr)

**Un mois d'été inoubliable avec les CENTRES AÉRÉS GAN ISRAËL du 7 au 25 JUILLET 2014**

Paris 7° - 15°	Yossi Mergui	06 22 03 33 07
Paris 12°	Yossef Martinez	06 61 10 62 10
Paris 13°	Elie Assouline	06 21 72 67 74
Paris 17°	Mme Elmkiés	06 24 08 35 89
Paris 19°	Jérémié Sidoroff	06 87 21 73 42
Antony	Yoni Bokobza	06 46 39 87 85
Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41
Bondy	Mordehai Ben Nephthali	06 08 02 48 06
Bonneuil	Yossi Altabé	06 65 73 41 30
Boulogne	Michaël Sojcher	06 20 44 07 63
Bry sur Marne	Mme Asseraf	06 22 63 65 98
Cergy Pontoise	Mendi Dawidovicz	06 10 25 15 28
Clichy la Garenne	Elie Uzan	06 60 49 67 51
Epinay	Yossef Abrahami	06 11 42 15 33
Fontenay/Bois	Mme Lasry	06 64 21 59 68
Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
Meaux	Hannan Fraenkel	06 64 66 93 74
Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
Neuilly/Seine	Mme Benkemoun	06 43 72 64 25
S. Brice	Chalom Amram	06 61 99 59 74
Yerres	Eliahou Attal	06 87 51 66 27

**MERGUI'S SHOWROOM**  
JOAILLER - DIAMANTAIRE

Création de bijoux sur mesure Transformation, soudure, rhodiage

**40 à 60%** moins chers qu'en bijouterie

116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris - Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

**Achat Or**

Bijoux - Pièces - Débris - Lingot

Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 - Dimanche : Sur Rdv

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.